

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Réservé
au
Moniteur
belge



25029922

Déposé / Reçu le

25 FEV. 2025

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0844 611 464**

Nom

(en entier) : **WELCH & DIXON**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Van Hammée 73, 1030 Schaerbeek**

Objet de l'acte : Transfert du siège social

Extrait du Procès-Verbal de la réunion de l'organe d'administration tenu au siège social de la société le 07/01/2025 :

Première résolution :

L'organe d'administration décide de transférer le siège social de la Société à l'adresse suivante : Rue des Technologies 4 à 1341 Cérux-Mousty (Ottignies-Louvain-la-Neuve), et ce, à dater du 01/01/2025.

Deuxième résolution :

M. Stéphane MORIAUX, administrateur délégué du bureau comptable et fiscal Groupe MDS S.A., (0459.839.584), ou toute autre personne désignée par lui, est désigné en qualité de mandataire ad hoc de la Société, afin de déposer, signer tous documents, actes ou pièces et procéder aux formalités de publicité requises auprès du Greffe du Tribunal de Commerce ou d'un guichet d'entreprises en vue de rendre opposable aux tiers les décisions prises ci-dessus.

Stéphane MORIAUX
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).